



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE CONSEIL DE
LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, TENUE À LA SALLE
DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE DOLBEAU-
MISTASSINI, MERCREDI LE 11 DÉCEMBRE 2024 À 19 HEURES.

Sont présents(es) :

M. André Guy, Maire de Dolbeau-Mistassini
M. Dave Plourde, Maire d'Albanel
Mme Denise Lamontagne, Mairesse de Ste-Jeanne d'Arc
M. Gilles Dufour, Maire de St-Eugène-d'Argentenay
Mme Guylaine Proulx, Mairesse de Péribonka
M. Jean Morency, Maire de Normandin
M. Mario Biron, Maire de St-Stanislas
M. Martial Gauthier, Maire de St-Edmond-les-Plaines
M. René St-Pierre, Maire de St-Augustin
M. Stéphane Houde, Représentant de Dolbeau-Mistassini
Mme Sylvie Coulombe, Mairesse de St-Thomas-Didyme
M. Vincent Beckert, Maire de Girardville
M. Luc Simard, Préfet

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE
MONSIEUR LUC SIMARD, PRÉFET.

Sont absents(es) :

Mme Rita Delaunière, Mairesse de Notre-Dame-de-Lorette

Invités(es) :

Mme Isabelle Simard, Directrice générale et greffière-trésorière
M. Christian Bouchard, Greffier-trésorier adjoint
M. Tim St-Pierre, Directeur de l'administration
Mme Sophie Grégoire-Tremblay, Directrice du développement
Mme Valérie Laberge, Directrice à l'aménagement du territoire

329-12-24

Approbation de la reddition de comptes 2023-2024 à l'égard du Fonds de vitalisation (FRR volet 4)

ATTENDU QU'un Fonds de vitalisation a été octroyé à la MRC de Maria-Chapdelaine et que ce Fonds vise à travailler sur les objectifs de démographie, d'attractivité et d'accessibilité au territoire;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC doit approuver la reddition de compte 2023-2024 du Fonds de vitalisation conformément aux consignes gouvernementales;

ATTENDU QUE le rapport 2023-2024 du Fonds de vitalisation déposé à la présente séance démontre des projets pour la somme de 10 907 961\$;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Coulombe,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine approuve la reddition de compte 2023-2024 du Fonds de vitalisation, laquelle décrit en détail la liste des investissements dans les divers projets au cours de l'année 2023-2024.

ADOPTÉE EN DATE DU 11 DÉCEMBRE 2024

(SIGNÉ) LUC SIMARD, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT